



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
 DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
 SEANCE DU JEUDI 08 JUILLET 2021**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Date de convocation : 29 Juin 2021
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 10
Nombre de procuration : 05

Extrait n°BC-07-2021/129

Objet : Approbation du plan de financement relatif au projet « Le Compostage : une solution dans la GEPROX (Gestion de proximité des biodéchets) ».

ETAIENT PRESENTS :

Bruno Nestor AZEROT, Félix ISMAIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Maurice BONTE, Chantal MAIGNAN, Giovanni WILLIAM, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Germain DUTON, Joseph PERASTE.

AVAIENT DONNE PROCURATION

Marie-Thérèse CASIMIRIUS à Bruno Nestor AZEROT, Frédéric BUVAL à Bruno Nestor AZEROT, Annick COMIER à Olivier JEAN-DENIS, Norbert MONSTIN à Joseph PERASTE, Sainte-Rose CAKIN à Germain DUTON.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Lucien SALIBER, Thierry MARECHAL, Frédéric BUVAL, Christian RAPHA, Charles CARISTAN, Annick COMIER, Jean-Louis MARIE-LOUISE,
Partis en cours de séance : Norbert MONSTIN, Sainte-Rose CAKIN.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire et le décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;

Considérant que dans le cadre de ses missions de prévention et d'optimisation de la collecte des déchets, CAP Nord Martinique s'est engagé à promouvoir la pratique du compostage de proximité dès 2012, à travers la signature d'un accord-cadre avec l'ADEME pour la mise en œuvre d'un programme local de prévention des déchets (PLPD) ;

Considérant que dans la continuité de l'opération lancée en 2014, il s'agit aujourd'hui de poursuivre le déploiement du compostage domestique et de promouvoir la pratique des autres formes de compostage : Compostage Partagé (CP) et Compostage Autonome en établissement (CAE) ;

Considérant que le paquet économie circulaire de l'Union Européenne adopté début 2018, exige que les pays de l'UE mettent en place le tri à la source des biodéchets au plus tard le 31 décembre 2023 ;

Considérant qu'afin de lutter contre le brûlage à l'air libre des déchets verts, le plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA) prévoit notamment d'accompagner les collectivités pour la mise en place d'alternatives ;

Considérant qu'en tant que Lauréat de l'appel à projet ADEME/CTM, Économie circulaire 2019/2020, CAP Nord Martinique souhaite s'inscrire pleinement dans les objectifs de 2025 en matière de solution de gestion de proximité des biodéchets. Ce projet sera également inscrit dans le prochain Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) qui est rendu obligatoire depuis le décret de juin 2012.

La finalité est de mettre en place un dispositif global d'accompagnement des initiatives autour de la gestion de proximité des biodéchets (GeProx) sur le territoire Nord de la Martinique ;

Considérant les éléments synthétiques de présentation du projet :

Les objectifs attendus sont les suivants :

- Promouvoir la pratique du compostage ;
- Former et accompagner des référents de site et des guides composteurs ;
- Créer des outils de communication et de promotion du compostage ;
- Mettre en place 5 à 10 sites de compostage partagé pour 50 foyers ;
- Doter 500 nouveaux foyers en composteur individuel ;
- Collecter des données autour de la pratique ;
- Participer à l'émergence d'un réseau d'acteurs ;

Le projet est défini en quatre (4) phases :

- Phase 1 : Sensibiliser et promouvoir la pratique du compostage ;
- Phase 2 : Identifier et sélectionner des sites de compostage : CP et/ou CAE
- Phase 3 : Mise en œuvre du projet avec l'acquisition de 600 kits de compostage et d'un broyeur mutualisé ;
- Phase 4 : Suivi, restitution, Bilan et perspective ;

L'opération se déroulera sur 11 mois selon le calendrier opérationnel ci-dessous :

Phases	1 T 2020 Janv.- Mars 2021	2 Trimestre Avril-juin 2021	3^{ème} Trim Juillet – sept 2021	4^{ème} Trim Oct- Déc 2021
Sensibilisation et promotion de la pratique : <i>Plan de communication, élaboration des supports de com, campagne de promotion, formations (RF, GC)</i>				
Identification et sélection des sites : <i>Lancement AMI, diagnostic de sites, consultations composteurs/ broyeur mobile</i>				
Mise en œuvre : <i>Travaux aménagement des site, lancement service broyeur mobile mutualisé</i>				
Suivi, Bilan restitution des résultats				

Impacts et indicateurs

- Nombre d'actions et événements de sensibilisation effectués ;
- Les supports de communication comprenant le logo PTMD validés par l'ADEME Martinique ;
- Nombre d'aires de compostage installées ;
- Nombre de composteurs individuels installés ;
- Formation de référents de site et guide composteur ;
- Document détaillant la stratégie de mutualisation du broyeur et des conditions générales de mise à disposition ;
- Compte-rendu de suivi des sites ;
- Compte-rendu des différentes réunions et bilan ;

Coût total de l'opération et détail estimatif des dépenses

Le budget global de l'opération est estimé à CENT QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE EUROS (196 000 €).

Les dépenses prévisionnelles liées au projet « Le Compostage : une solution dans la gestion de proximité des biodéchets sur une année sont répartie comme suit :

Catégorie de dépenses	Détail des coûts	Coût total de l'opération (HTR) ¹	Taux
Investissement	Matériel de broyage	35 000,00 €	
	Matériel de compostage (Kits compostage, pesons, ...) et petit matériel de jardinage	64 410,00 €	
	AMO Maître composteur	25 000,00 €	
Total des dépenses liées à la réalisation d'un investissement		122 000,00 €	62%
Dépenses de personnel	Responsable de service - titulaire - 0,10 ETP	3 400,00 €	
	Guide composteur - 1 ETP	25 000,00 €	
	Ambassadeur de l'environnement - 0,20 ETP	5 000,00 €	
Autres dépenses de fonctionnement	Location véhicule utilitaire	10 000,00 €	
	Frais colloques	600,00 €	
Total des dépenses liées aux actions d'animation		44 000,00 €	22%
Action de formation et de communication	Outils de communication (Stratégie de communication « promotion du compostage », panneaux d'exposition, impression et création de support signalétique)	30 000,00 €	
Total des dépenses liées aux actions de formation et de communication		30 000,00 €	16%
TOTAL DES DÉPENSES DE L'OPÉRATION		196 000, 00 €	100%

(1) HTR = Hors taxes Récupérables

Considérant le plan de financement du projet :

Type	Mode de financement	Montant (HTR)	Taux
Aides publiques CTM	ADEME	64 410,00 €	33%
	CTM	64 410,00 €	33%
	Sous-total Aides publiques	128 820,00 €	66%
Autofinancement	CAP Nord - Fonds propres	67 180,00 €	34%
TOTAL		196 000, 00 €	100%

Considérant l'avis favorable de la Commission Environnement et Cadre de vie en date du 08 décembre 2020 pour le projet « Le Compostage : Solution dans la GEPROX » et son plan de financement ;

Considérant l'avis favorable de la commission finances en date du 01 Mars 2021 pour le plan de financement relatif au projet « Le Compostage : une solution dans la GEPROX » ;

Considérant que les travaux ne commenceront qu'après réception de la notification des cofinanceurs ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE

Article 1 :

D'approuver le plan le plan de financement relatif au projet « Le Compostage : une solution dans la GEPROX », comme suit :

Dépenses :

Catégorie de dépenses	Détail des coûts	Coût total de l'opération (HTR)¹	Taux
Investissement	Matériel de broyage	35 000,00 €	
	Matériel de compostage (Kits compostage, pesons, ...) et petit matériel de jardinage	64 410,00 €	
	AMO Maître composteur	25 000,00 €	
Total des dépenses liées à la réalisation d'un investissement		122 000,00 €	62%
Dépenses de personnel	Responsable de service - titulaire - 0,10 ETP	3 400,00 €	
	Guide composteur - 1 ETP	25 000,00 €	
	Ambassadeur de l'environnement - 0,20 ETP	5 000,00 €	
Autres dépenses de fonctionnement	Location véhicule utilitaire	10 000,00 €	
	Frais colloques	600,00 €	
Total des dépenses liées aux actions d'animation		44 000,00 €	22%
Action de formation et de communication	Outils de communication (Stratégie de communication « promotion du compostage », panneaux d'exposition, impression et création de support signalétique)	30 000,00 €	
Total des dépenses liées aux actions de formation et communication		30 000,00 €	16%
TOTAL DES DÉPENSES DE L'OPÉRATION		196 000,00 €	100%

(1)HTR = Hors taxes Récupérables

Recettes :

Type	Mode de financement	Montant (HTR)	Taux
Aides publiques CTM	ADEME	64 410,00 €	33%
	CTM	64 410,00 €	33%
	Sous-total Aides publiques	128 820,00 €	66%
Autofinancement	CAP Nord - Fonds propres	67 180,00 €	34%
TOTAL		196 000, 00 €	100%

Article 2 :

D'**approuver** le calendrier prévisionnel présenté.

Article 3 :

D'**autoriser** le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 15

Contre : 00


Abstention : 00

Abstention déclarée : 00


Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 03 Août 2021



Le Président



Bruno Nestor AZEROT